

ViaRhôna à vélo - Étape 05 - Seysssel > Belley

Haute-Savoie - Seyssel



Viarhônga à Chanaz, canal de Savières (OneDayOneTravel / Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme)



ViaRhônga, de Seyssel à Belley par Chanaz. Cette étape de ViaRhônga emprunte les deux rives du Rhône. Le parcours vélo provisoire, entre crêtes et plateaux, joue avec des paysages ponctués de cascades et de lacs.

Plus loin, la vigne, la gastronomie, et des petites villes authentiques comme Belley, Culoz ou Chanaz rythment la montagne du Bugey. Voies vertes et routes alternent sur cette étape sportive. Cette étape de ViaRhônga emprunte les deux rives du Rhône. Le parcours vélo provisoire, entre crêtes et plateaux, joue avec des paysages ponctués de cascades et de lacs. Plus loin, la vigne, la gastronomie, et des petites villes authentiques comme Belley, Culoz ou Chanaz rythment la montagne du Bugey. Voies vertes et routes alternent sur cette étape sportive.

Infos pratiques

Pratique : Route

Durée : 2 h 12

Longueur : 33.2 km

Dénivelé positif : 261 m

Difficulté : Niveau vert - Facile

Type : Traversée

Itinéraire

Départ : Seyssel

Balisage : Sports cyclistes Véloroute

Communes : 1. Seyssel

2. Motz

3. Serrières-en-Chautagne

4. Ruffieux

5. Vions

6. Chanaz

7. Lavours

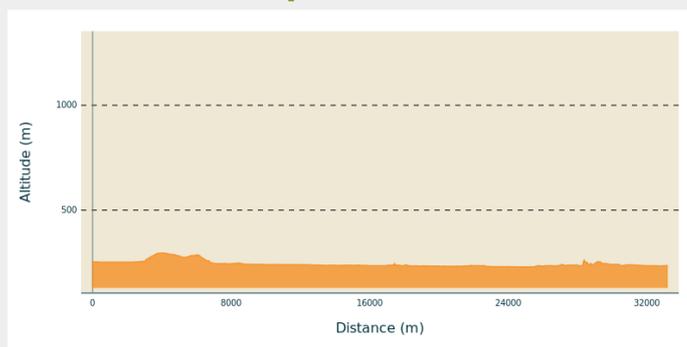
8. Cressin-Rochefort

9. Massignieu-de-Rives

10. Magnieu

11. Belley

Profil altimétrique



Altitude min 229 m Altitude max 296 m

Selon les territoires traversés, vous pourrez trouver différents types de panneaux de signalisation comportant le logo de ViaRhôna accompagné de son identifiant EuroVelo 17.

Praticable : toute l'année.

Sous réserve de conditions météo favorables.

Services pour les cyclistes

Près de 130 hébergements (campings, hôtels, gîtes, chambres d'hôtes) Accueil Vélo se situent à moins de 5 km de l'itinéraire et vous garantissent des services de qualité comme un garage fermé pour votre vélo par exemple. Il est fortement recommandé de réserver en avance vos hébergements surtout dans les zones touristiques.

Site web (URL) : <https://www.viarhona.com/itineraire/5-viarhona-de-seyssel-a-belley-par-chanaz>

Téléphone : [04 26 73 31 59](tel:0426733159)

Mél : info@auvergnerhonealpes-tourisme.com

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

En plein air

Recommandations

Il est possible de voyager avec un animal transporté dans un aménagement de bagages. Mais s'il est tentant d'envisager faire courir son chien près du vélo, ce ne sera pas possible partout : il devra souvent être tenu en laisse et impérativement transporté sur les portions d'itinéraire en voie partagée avec la circulation automobile. Les chiens peuvent être interdits sur certaines pistes cyclables départementales ou voies vertes.

En France, la loi impose que les chiens soient tenus en laisse sur la voie publique et dans les lieux publics, sous peine de contravention de 1ère classe (jusqu'à 38 € ; chiens de catégorie 3), ou de 2ème classe (jusqu'à 150 € ; chiens de catégories 1 - d'attaque- et 2 -de défense ou garde- qui doivent être muselés).

Les hébergements n'acceptent pas tous les animaux. S'ils le font, un supplément et une preuve de vaccination peuvent être demandés. Les chiens sont interdits dans les magasins d'alimentation.

Comment venir ?

Parking conseillé

Route d'Aix-les-Bains, Port de plaisance

Source

Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

<http://fr.auvergnerhonealpes-tourisme.com/>